

La pêche artisanale : histoire, structure, fonctionnement et dynamique

6. Caractéristiques des lieux de débarquements et physionomie de la pêche

Pierre CHAVANCE, Alain DAMIANO et Abdoulaye DIALLO

1. Introduction

La pêche artisanale maritime guinéenne se répartit sur l'ensemble du littoral et l'on trouve des petits ports de pêche de la frontière avec la Guinée Bissau à celle avec la Sierra Leone (carte générale), même si leur accès est parfois difficile en raison du caractère estuarien du littoral. Ces ports, au nombre d'une centaine, sont, le plus souvent, des plages qui servent de débarcadères aux embarcations et où se réalisent nombre d'activités liées à la pêche comme le ramendage des filets, les réparations de pirogues et les transactions de produits de la pêche.

Chacun de ces lieux de débarquement se caractérise, d'une part, par une certaine physionomie de la pêche, c'est à dire par la nature des différents types de pêche que l'on y rencontre (voir chapitre 3.3.7). D'autre part, ces ports sont très différents car localisés dans des environnements naturels et socio-économiques divers comme l'ont décrit DAMIANO *et al* (1994).

Dans cet article nous chercherons tout d'abord à établir une typologie des lieux de débarquements basée sur la physionomie de la pêche que l'on y rencontre. A partir de cette typologie, nous examinerons ensuite, au niveau local, comment s'établissent les relations entre cette pratique de la pêche et les autres caractéristiques des débarcadères comme la situation géographique, l'organisation socio-économique et les infrastructures. Cette approche, de nature

comparative, nous conduira à mieux cerner les facteurs de développement de la pêche, au niveau local.

2. Matériel et méthodes

Les données ayant servi à cette analyse concernent l'année 1992 et sont constituées, pour chacun des débarcadères, d'une part, des effectifs d'embarcations actives par type de pêche, tels qu'ils ont été définis et décrits par CHAVANCE *et al.* (1994)¹ et, d'autre part, des renseignements concernant les débarcadères eux-mêmes décrits par DAMIANO *et al.* (1994). Ces renseignements portent sur les caractéristiques administratives du port, sa situation, ses infrastructures, la production, la transformation et la commercialisation des produits de la pêche. Ont également été compilés pour chaque port : son taux d'activité², son taux de motorisation³ et l'effectif de sa population active de pêcheurs.

La méthode utilisée pour l'analyse typologique, en elle-même, a consisté en une analyse factorielle des correspondances binaires (BENZECRI, 1973) suivie d'une classification hiérarchique ascendante (JAMBU, 1989).

3. Résultats

Suite à l'analyse factorielle, la projection des différents débarcadères et des variables actives dans les plans des trois premiers axes factoriels est indiquée à la figure 1. La classification hiérarchique a permis ensuite d'identifier, par partition de l'arbre, six classes de débarcadères⁴. L'appartenance des ports à chacune de ces 6 classes est représentée sur la figure 2.

Les différents types de débarcadères se distinguent donc ici par leur profil de types de pêche et les différents ports appartenant à un même type ont des profils similaires (figure 3). Ces profils indiquent une première caractéristique fondamentale de notre population de débarcadères : ils sont, le plus souvent, dominés par un type de pêche qui représente l'activité principale du port en question. C'est parfois deux, voire trois, types de pêche qui dominent mais on y trouve très rarement l'ensemble des types de pêche de façon représentative. Nous avons donc nommé chaque type de débarcadère en fonction du type de pêche qui le caractérise.

1 Cela peut expliquer quelques différences de détail avec le travail synthétique présenté dans ce volume au chapitre 3.3.7.

2 Nombre de pirogues actives / nombre total de pirogues. Une pirogue est déclarée active si elle a exercé durant le mois précédent l'enquête.

3 Nombre de pirogues motorisées et actives / nombre total de pirogues actives.

4 Cette partition conserve 85 % de la variance initiale contenue sur les 4 premiers axes de l'analyse factorielle des correspondances ; elle constitue, par conséquent, un excellent résumé de l'information.

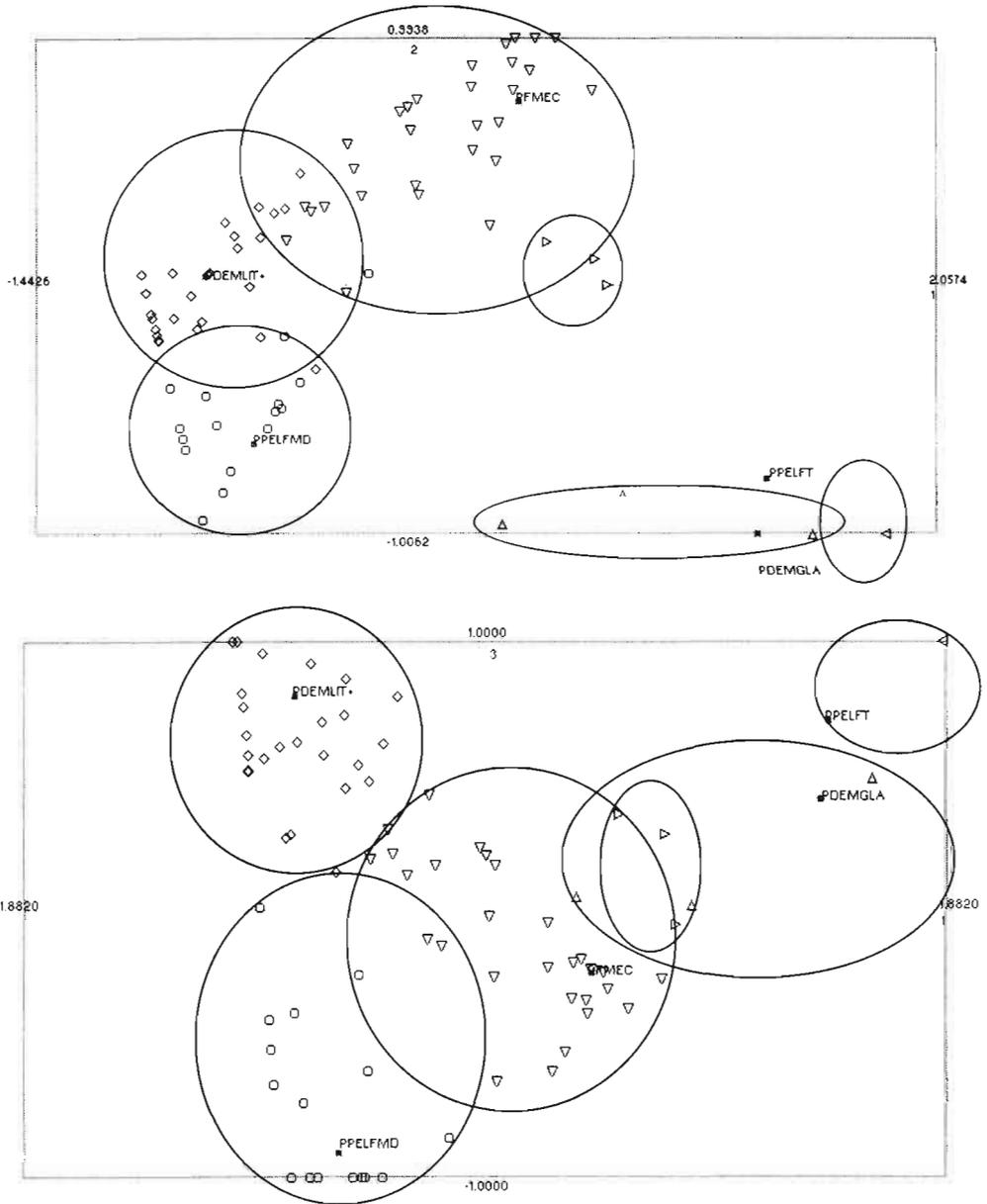
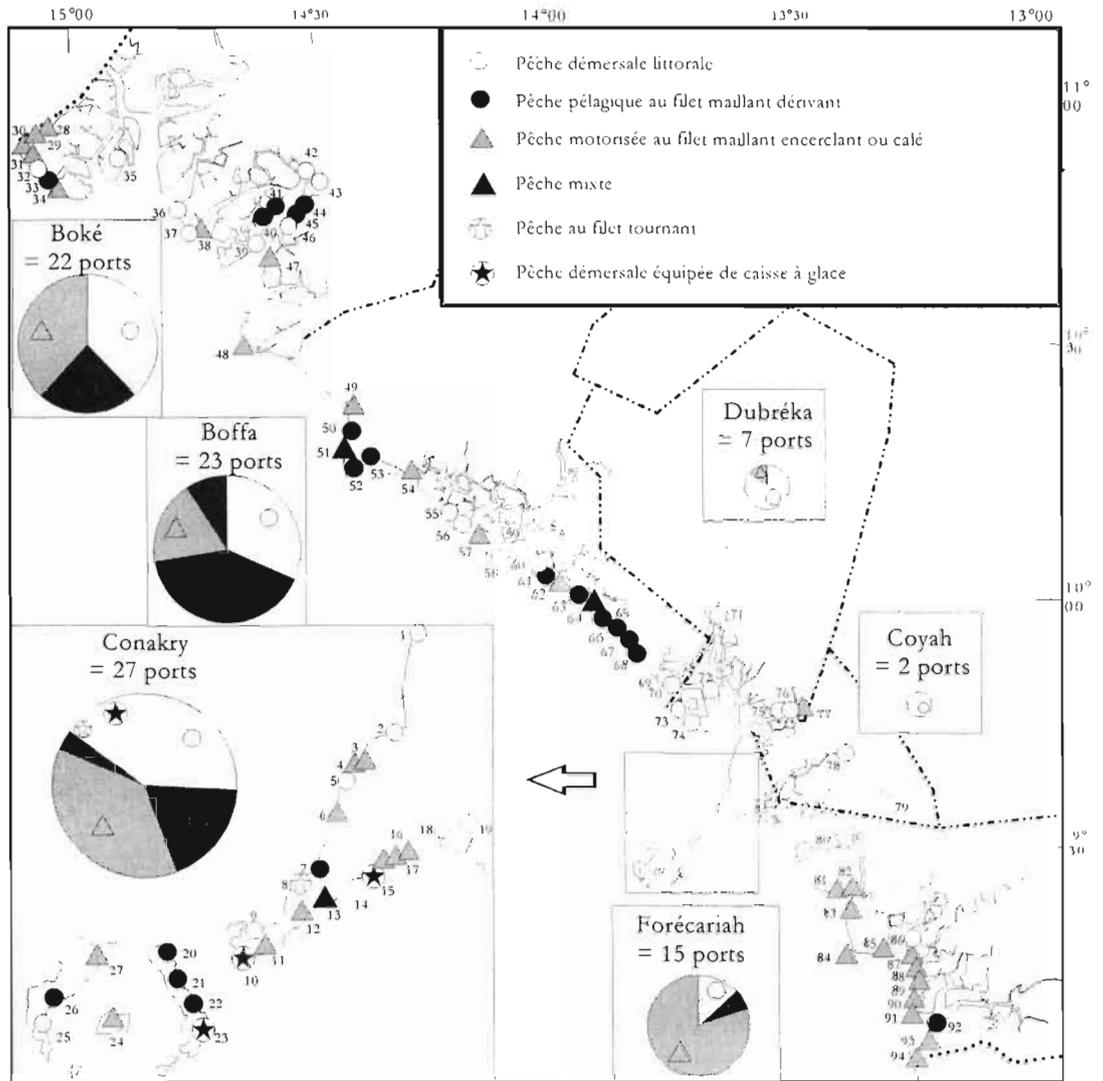


Figure 1

Projection des débarcadères de la pêche artisanale dans les plans factoriels des axes 1/2 et 1/3 représentant respectivement 58% et 56% de la variance observée avec indication de l'appartenance aux six classes identifiées par classification hiérarchique

◇ Débarcadères de pêche démersale littorale	▷ Débarcadères de pêche mixtes
○ Débarcadères de pêche pélagique au filet maillant dérivant	◁ Débarcadère de pêche au filet tournant
▽ Débarcadères de pêche au filet maillant encerclant ou calé	△ Débarcadères de pêche démersale équipée de caisse à glace



- | | | | | | |
|----------------|-----------------|--------------------|----------------|------------------|---------------------|
| 1 Meingbé | 17 Gbessia 2 | 33 Katountou | 49 Kondéyré | 65 Mankouran | 81 Barédabon |
| 2 Tadi | 18 Faban | 34 Kékouraya | 50 Katroun | 66 Santi | 82 Dabonkanakhi |
| 3 Nongo | 19 Tanéné | 35 Kapken | 51 Koukoudé | 67 Ganblan | 83 Konimodiah |
| 4 Kaporo | 20 Sorro | 36 Nompou | 52 Tounyifildi | 68 Kindiadi | 84 Matakang |
| 5 Kipé | 21 Mangué | 37 Boffa-Darcé | 53 Goré | 69 Bokhinéné | 85 Khounyi |
| 6 Ratoma | 22 Kassa Centre | 38 Kérouané | 54 Bongolon | 70 Khonibombo | 86 Dabondi (Kaléah) |
| 7 Dixinn | 23 Koromandian | 39 Taydi | 55 Dan Salam | 71 Kakounsou | 87 Sabouya |
| 8 Landréah | 24 Room | 40 Dahomey | 56 Tobin | 72 Touguissourou | 88 Benki-Khounyi |
| 9 Petit Bateau | 25 Boom | 41 Daranta | 57 Sakama | 73 Yatagu | 89 Fofia |
| 10 Boulbinet | 26 Rogbané | 42 Kanfarandé | 58 Sibila | 74 Wonkou | 90 Sibkobi |
| 11 Téminétaye | 27 Fotoba | 43 Katibinyi | 59 Dobiré | 75 Diguiyané | 91 Souriné |
| 12 Coléah | 28 Kambenguisba | 44 Dougoula | 60 Conakrydi | 76 Koperen | 92 Romenkiné |
| 13 Boussoura | 29 Katchek | 45 Tarensa | 61 Marara | 77 Soumba | 93 Kipolon |
| 14 Bonfi | 30 Wofinbounyi | 46 Kabata | 62 Kitamou | 78 Bambaya | 94 Salatougou |
| 15 Dabondi | 31 Katastan | 47 Kamsar Guéméyré | 63 Doyéma | 79 Bonfé | |
| 16 Gbessia 1 | 32 Kakompass | 48 Yongsalé | 64 Taboriah | 80 Yékhéfourou | |

Figure 2 :

Carte de situation des différents débarcadères de pêche artisanale et leur type.

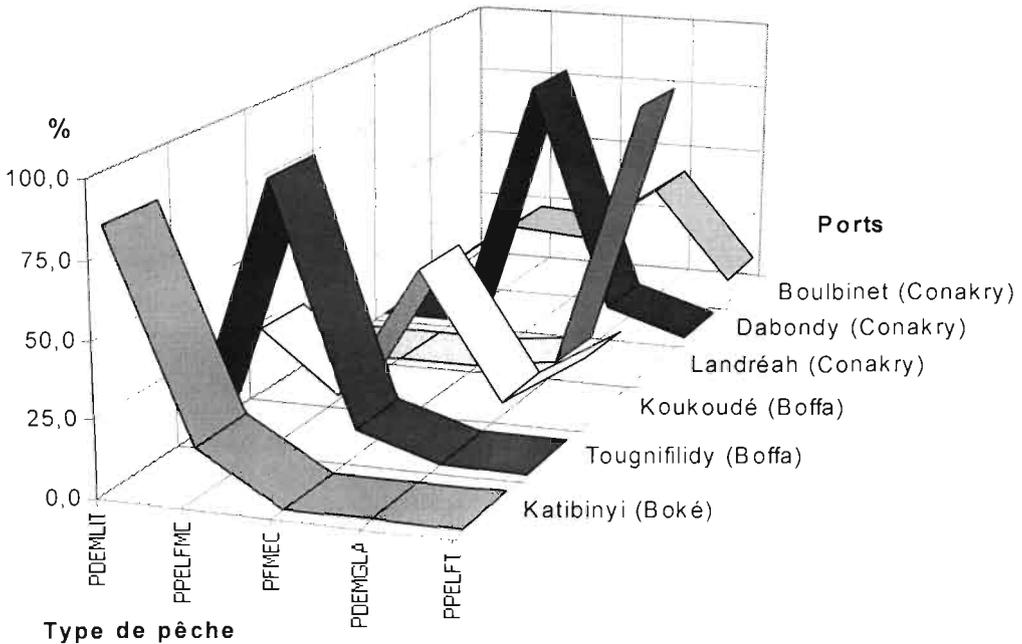


Figure 3

Profils de pêche rencontrés dans six ports représentatifs.

- PDEMLIT : pêche démersale littorale (filets lancés et soulevés inclus),
- PPELFMD : pêche pélagique au filet maillant dérivant,
- PFMEC : pêche au filet maillant encerclant ou calé,
- PDEMGLA : pêche démersale équipée de caisse à glace,
- PPELFT : pêche pélagique au filet tournant.

Pour chacune des classes de débarcadères, il a été calculé les statistiques des autres variables - celles disponibles mais qui n'ont pas servi à la classification. Celles-ci vont nous permettre, ci après, de faire pour chaque type de ports sa description et d'identifier ce qui, dans leur situation, leurs infrastructures ou leurs types de valorisation, permet de les différencier le plus.

3.1. Les débarcadères de pêche démersale littorale

Ces ports (figure 4) se caractérisent par la prépondérance de la petite pêche artisanale démersale littorale. Ce type de pêche met en œuvre des petites pirogues de type monoxyle non motorisées et n'embarquant qu'un ou 2 marins. Les engins de pêche utilisés sont préférentiellement des palangres et des filets maillants calés ; on rencontre également quelques filets maillants dérivants, des lignes, des éperviers et des filets coniques. Les espèces recherchées par cette pêche sont essentiellement les espèces démersales appartenant à la communauté à sciaenidés et particulièrement celles vivant dans la partie la plus estuarienne : capitaines et mâchoirons (voir chapitre 2.1). Les pêcheurs engagés dans cette pratique sont sédentaires et mènent en parallèle des activités agricoles. Les sorties de pêche sont de courte durée et ont lieu

dans la proche bande littorale à proximité du débarcadère. La saison pluvieuse marque fréquemment un arrêt des activités de pêche soit pour des raisons de sécurité de navigation ou d'activités champêtres.

Les débarcadères qui peuvent être classés dans cette catégorie sont au nombre de 32 soit environ 1 port sur 3. On peut les rencontrer au sein de toutes les préfectures du littoral comme l'indique la figure 2 ; ils sont cependant beaucoup plus fréquents au nord de la région de Conakry et ils prédominent même, dans les préfectures de Coyah et de Dubréka.

Ce sont des ports d'importance réduite : leur parc, fort de moins de vingt pirogues en moyenne, est le plus faible de tous les types. Seul, le port de Boom, situé sur les îles de Loos dans la région de Conakry, déroge à cette règle et comptabilise le chiffre élevé de 73 pirogues⁵.

La motorisation est, bien entendu, très anecdotique (8% en moyenne) ; de même, les avaries sérieuses, immobilisant les pirogues pour de longues périodes, sont plutôt rares ce qui confère, à ces débarcadères, des taux d'activité en moyenne plus élevés que les autres.

Du fait du petit nombre d'embarcations présentes et de leur faible dimension, la population active de pêcheurs est relativement réduite et n'atteint pas en moyenne une quarantaine de personnes au total.

Pratiquement trois de ces ports sur quatre se situent dans une embouchure de fleuve ou bien dans un chenal et leur distance moyenne à la ligne littorale atteint 7 km (maximum 32 km). Les ports que l'on trouve dans les régions les plus reculées, à l'intérieur des terres, appartiennent toujours à cette catégorie (figure 2). Leur caractère nettement estuarien fait que leur rivage est constitué, le plus fréquemment, de vase pure ou mélangée avec du sable

Les accès routiers sont impossibles ou saisonniers, plus de la moitié de ces débarcadères sont localisés dans des îles. De ce fait, ces ports se trouvent éloignés de tous services d'intérêt général comme l'électricité, les soins et l'éducation. L'approvisionnement en eau dépend de puits qui s'épuisent parfois en fin de saison sèche, nécessitant alors d'être assuré par transport. Il en est de même de l'accès aux services d'intérêt pour la pêche comme l'approvisionnement en glace, les installations frigorifiques, le carburant, la réparation mécanique, le matériel de pêche, qui sont toujours très éloignés. Ce type de port ne bénéficie jamais de projet de développement pour la pêche.

La moitié de ces débarcadères ne dispose pas de charpentiers de marine ; la construction des pirogues monoxyles n'en nécessite d'ailleurs pas.

La production halieutique y est plutôt diversifiée puisqu'on pêche aussi bien les mâchoirons, les otolithes, l'ethmalose, les mullets, les capitaines, les raies ainsi que les requins. L'écoulement de cette production n'est généralement pas réalisable en frais en raison de l'absence, le plus

5 Ce débarcadère est en fait le siège d'une pêcherie très singulière sur le littoral : la pêche au *kourou*. Cette pêche opère avec des lignes à partir de petites pirogues monoxyles très fines n'embarquant qu'une personne, le *kourou* (voir chapitres 3.3.2 et 3.3.3). Ce type de pirogue est particulier aux îles de Loos.

souvent, d'un marché quotidien ou hebdomadaire à proximité. On y pratique alors toujours le fumage et les produits ainsi transformés sont plutôt destinés à des circuits commerciaux courts desservant la Guinée maritime (voir chapitre 3.3.8). En plus du fumage, qui constitue l'activité principale, on rencontre parfois une petite transformation de poisson salé-séché qui, elle, est expédiée une fois par mois vers le Sénégal. Signalons enfin, également une production de "koupé" consistant en juvéniles de poissons séchés et de crevettes d'estuaires également séchées.

Figure 4 : voir planche couleur VII-A

Débarcadère de pêche artisanale démersale littorale (Kakounsou, Dubréka).

Noter la présence de pirogues monoxyles non motorisées en petit nombre mais toutes fonctionnelles ainsi que le rivage vaseux caractéristique du milieu d'estuaire. L'accès au port n'est possible que par barque ou à pied.

3.2. Les débarcadères de pêche pélagique au filet maillant dérivant

Ces débarcadères (figure 5) se caractérisent par la dominance de la pêche pélagique au filet maillant dérivant. Ce type de pêche, comme celui décrit précédemment, n'utilise que peu ou pas de moteur mais, contrairement à ce dernier, opère aussi à partir d'embarcations à membrures, de construction sensiblement plus élaborée : les *salan*. L'espèce-cible principale est une espèce pélagique côtière : l'ethmalose. Cette pêche, menée par 1 à 3 marins, s'effectue dans la proche bande littorale lors de sorties, souvent crépusculaire ou nocturnes, de courte durée (voir chapitre 3.3.3) mais plus fréquentes que pour le type précédent. Une originalité de ce type de pêche est la réalisation de déplacements bimensuels d'une semaine environ, liés au cycle des marées, pour la recherche de zones de pêche (voir chapitre 3.3.5). De la même façon que pour la pêche démersale littorale, les pêcheurs restent, ici, impliqués dans des activités champêtres.

Les ports appartenant à cette catégorie sont au nombre de 20, soit 21% du total. On les rencontre le plus fréquemment vers le nord du pays dans les préfectures de Conakry, Boffa et Boké. Ce sont toujours des ports d'importance modeste avec un parc d'une vingtaine de pirogues. La motorisation y est faible, de l'ordre de 11%. La population active de pêcheurs est légèrement plus nombreuse que dans les ports de pêche démersale littorale, du fait d'équipages plus importants : elle atteint une cinquantaine de personnes.

Si l'on peut trouver un de ces débarcadères sur 3 dans une embouchure, cette catégorie se situe le plus souvent sur la frange littorale et la moitié d'entre eux sont localisés sur des îles (figure 2). Leur rivage typique est dominé par le sable ou le sable et la vase. Les surfaces disponibles pour les activités de débarquement - il s'agit de plages sableuses le plus couramment - sont en général très supérieures aux besoins. En contrepartie, ces ports sont fréquemment exposés aux vents et aux vagues déferlantes qui font alors parfois entrave à l'exercice de cette pêche peu motorisée.

Les accès routiers sont globalement meilleurs que pour les ports précédents. Bien qu'encore isolées, les populations de ces débarcadères ont un accès plus aisé aux soins et à l'éducation ; la même remarque peut être faite pour les infrastructures de pêche (glace, installations frigorifiques, carburant, matériel de pêche).

L'alimentation en eau provient de puits mais elle doit aussi, souvent, être assurée par transport ; c'est le cas notamment lorsque ces débarcadères sont localisés en zone littorale sableuse.

Les projets de développement pour la pêche n'existent pas sur ce type de port. L'importance du port et le caractère technique de la construction des pirogues fait que l'on y trouve, le plus souvent, un maître charpentier à demeure.

La production est centrée sur un petit nombre d'espèces qui sont l'ethmalose, les otolithes et les mâchoirons. La pratique du fumage est la règle générale et les produits de cette transformation sont destinés à Conakry, la Guinée maritime ou la Guinée forestière. Lorsque cela est possible, les poissons fumés sont transportés directement par camion, sinon ils sont d'abord acheminés par pirogue puis par camion. Ces expéditions sont fréquentes et ont lieu toutes les semaines voire tous les jours, signe d'une activité productive à vocation commerciale importante : un marché hebdomadaire voire journalier est d'ailleurs souvent accessible à proximité de ce type de port.

On note ici aussi, parfois, une petite production parallèle de poisson salé-séché et de « koupé ».

Figure 5 : voir planche couleur VIII
Débarcadères de pêche pélagique au filet maillant dérivant
(A/Doyema, Boffa ; B/ Dahomey, Boffa).

Noter les pirogues à membrures non motorisées, utilisant la voile. Celles-ci sont en nombre modéré et certaines d'entre elles sont stationnées dans la partie supérieure de la plage pour réparation. Le débarcadère (A) est localisé sur une plage de sable en front de mer. La production est assez importante : il s'agit d'ethmaloses qui sont fumés sur place avant d'être expédiés, par paniers, vers les marchés de distribution (Conakry, Guinée maritime ou forestière).

3.3. Les débarcadères de pêche au filet maillant encerclant ou calé

Ces ports (figure 6) sont caractérisés par le type de pêche du même nom qui, avec 3 marins et à partir de *salan* motorisés, utilisent des filets maillants encerclants ou des filets maillants calés à grandes mailles. Les espèces cibles sont variées : ce sont soit des espèces démersales de la communauté à sciaenidés soit des espèces pélagiques littorales comme l'ethmalose et les mullets. Les sorties sont de plus longue durée que pour les types caractérisant les ports précédents et les pêcheurs se déplacent souvent saisonnièrement, pendant quelques mois, pour la pêche. Un pêcheur sur 4 conserve des activités champêtres bien que la professionnalisation dans les activités de pêche soit importante. On voit apparaître, dans ce type de pêche des ar-

mateurs, propriétaires n'embarquant pas eux-mêmes sur leur embarcation, et des propriétaires disposant de plus d'une barque.

Cette catégorie de ports est la plus fréquente du littoral (35 unités) soit pratiquement deux ports sur cinq. On les rencontre régulièrement le long du littoral, mais ils sont plus fréquents au nord, dans la région des îles Katchek, sur la presqu'île de Conakry et au sud, dans la préfecture de Forécariah.

L'effectif moyen est de 24 pirogues actives, le port de Dabondy atteignant quant à lui le chiffre exceptionnel de 119 barques. La motorisation y prend une forte importance - 66% en moyenne - alors qu'au niveau national elle n'est que de 35 % par port.

La population active de pêcheurs est plus importante que pour les deux types précédents avec 83 personnes en moyenne. Le port de Dabondy atteint même 402 pêcheurs actifs. Un chef de port est toujours chargé de veiller au bon fonctionnement de cette communauté et on commence à rencontrer fréquemment une organisation syndicale de pêcheurs.

Plutôt situés en zone littorale, ou bien dans des embouchures de fleuves particulièrement ouvertes, comme dans la préfecture de Forécariah et celle de Boké, la moitié de ces ports sont localisés sur des îles. La surface disponible pour les activités maritimes semble largement suffisante ; elle peut être cependant très réduite dans certains cas particuliers à Conakry (Dabondy).

D'une façon générale, à part pour ceux situés en milieu urbain, ces ports sont éloignés des services officiels liés à la pêche et médicaux. En revanche, il est le plus souvent possible de s'approvisionner auprès de commerçants en matériel de pêche et de faire réparer le moteur de son embarcation. Par contre, fait remarquable dans cette catégorie, un port sur cinq bénéficie d'un projet de développement de la pêche.

Il existe des maîtres charpentiers sur ces débarcadères, capables de construire et réparer les pirogues à membrures. Ils sont, en général, au nombre de 2.

La production halieutique peut être diversifiée, avec plus de trois espèces dominantes parmi lesquelles on trouve, par ordre de fréquence de citation : les mâchoirons, les otolithes, l'ethmalose, les capitaines, les raies et les requins. Dans les autres cas, la production est réduite à trois espèces principales, qui sont alors l'ethmalose, les otolithes et les mâchoirons.

Bien que plus modernes et plus importants en nombre de pirogues et de population de pêcheurs, ces débarcadères sont curieusement plus éloignés des marchés d'écoulement que les précédents. Ils ont, en effet, un profil d'éloignement assez semblable à celui des débarcadères de pêche démersale littorale. Le fumage y est quasiment toujours pratiqué et les produits fumés sont acheminés vers la région de Conakry et la Guinée maritime par barque ou par barque et camion, à une fréquence assez élevée : toutes les semaines, voire tous les jours, signe d'une transformation importante.

Une production parallèle de poisson salé-séché est assez fréquente qui, elle, est destinée à l'exportation vers le Sénégal environ une fois par mois. Signalons, également ici, une petite

production de crevettes d'estuaire séchées destinée à la région de Conakry et expédiée à des fréquences plus faibles.

Figure 6 : voir planche couleur IX

Débarcadères de pêche au filet maillant encerclant ou calé

(A/ Nongo, Conakry ; B/ Wofiribounyi, Boké).

Noter le parc piroguier relativement important composé de salan à moteurs. Parallèlement au fumage, une partie de la production est parfois salée et séchée (B) avant d'être expédiée au Sénégal.

3.4. Les débarcadères de pêche mixtes

Ce qui caractérise cette catégorie de ports (figure 7) est le mélange de deux types de pêche : la pêche au filet maillant encerclant ou calé et la pêche pélagique au filet tournant. On notera également une présence non négligeable d'une petite pêche démersale littorale (figure 3).

La pêche au filet tournant est une pêche qui s'effectue à partir de *flimbote* motorisées avec des équipages toujours supérieurs à 8 marins. Les espèces recherchées sont l'ethmalose et la sardine lors de sorties diurnes qui durent entre 7 et 12 heures. Ces pirogues effectuent des déplacements de quelques semaines ou quelques mois pour la pêche. On ne rencontre plus dans ce type de pêche de pêcheurs agriculteurs, il s'agit uniquement de professionnels et d'armateurs pouvant disposer de plusieurs barques.

Ces cas d'association de types de pêche sont très peu nombreux, et ne sont concernés que les ports de Koukoudé et Taboriah, dans la préfecture de Boffa⁶. Le parc piroguier est ici nettement plus élevé : il atteint 62 barques actives à Koukoudé et 45 à Taboriah avec un taux de motorisation également fort puisqu'en moyenne 74% de pirogues sont motorisées.

La population active de pêcheurs devient très élevée avec près de 300 pêcheurs et ces ports disposent toujours d'un chef de port et le plus souvent d'un syndicat de pêcheurs.

Situés sur la façade littorale, ces ports ne sont pas sur des îles et leur accès par route est aisé quelle que soit la saison. Les surfaces disponibles pour les activités maritimes sont plutôt vastes et sans entraves avec un rivage sablo-vaseux ou fait de sable et de rochers.

Les services liés à la pêche (glace, installations frigorifiques, carburant) ne sont en général pas disponibles à proximité. Par contre, ces ports se sont organisés et disposent de possibilités pour acheter le carburant sur place et pour faire réparer les moteurs. Le matériel de pêche peut être acheté sur place et, fait singulier, tous disposent de projets de développement.

Les maîtres charpentiers sont toujours présents et en nombre élevé : 4 en général.

6 Signalons, pour mémoire, le cas du port de Boussoura, à Conakry, qui en 1992 pouvait être classé dans cette catégorie avec 6 pirogues de pêche actives. Au moment de la publication de ce document, les activités de pêche y ont totalement cessé.

Les activités de production sont centrées sur un petit nombre d'espèces qui sont l'ethmalose et les otolithes. Le fumage est toujours pratiqué et les produits sont acheminés par camion vers l'ensemble des régions du pays, Guinée forestière comprise. Ces ports pratiquent également la transformation du poisson salé-séché qui, lui, est exporté vers le Sénégal par camion, une fois par mois. Ces ports disposent tous de marchés quotidiens ou hebdomadaires sur place pour écouler leur production.

Figure 7 : voir planche couleur X

Débarcadères de pêche mixtes (A/ Taboriah, Boffa ; B/ Koukoudé, Boffa).

A noter la taille importante des pirogues utilisées (ici uniquement des flimbote motorisées sont visibles). En premier plan de (A) des tas d'ethmaloses à la vente et en (B) le ramendage d'un filet tournant. En arrière plan de chacune des vues, on aperçoit les bases de service de projets de développement.

3.5. Le débarcadère au filet tournant

Cette catégorie (figure 8) se caractérise par la présence, quasi-exclusive, d'un type de pêche : la pêche pélagique au filet tournant décrite au chapitre précédent. Cette catégorie n'a qu'un représentant : le port de Landréah, situé dans la région de Conakry. Son parc piroguier s'élève à 28 pirogues actives avec un taux de motorisation de 100%. Le taux d'activité, bien qu'encore élevé, est le plus faible de tous.

La population active est en revanche une des plus élevée puisqu'elle approche les 500 personnes, en raison du nombre important de marins embarqués sur chacune des pirogues. Cette importante population ne manque pas de poser des difficultés de gestion et il existe, en plus du chef de port, un syndicat de pêcheurs.

Ce port est localisé sur le littoral dans la partie nord de la presqu'île de Conakry, le rivage est constitué de sable et de vase. L'accès par la mer est aisé malgré une forte exposition aux vents et aux vagues. La surface disponible pour les activités n'est pas un facteur limitant.

Accessible par route de façon permanente, le port, du fait de son caractère urbain, dispose de services d'intérêt général à proximité (électricité, santé, éducation). L'approvisionnement en eau vient du service public. Tous les services liés à la pêche sont, eux également, situés à proximité (glace, entrepôt frigorifique, carburant officiel, matériel de pêche) ou sur place (réparation mécanique, carburant privé). Ce port, en 1992, ne dispose pas de projet de développement mais a bénéficié jusqu'à une date récente d'un appui du gouvernement canadien pour la réalisation d'un atelier de réparation, dont les installations sont dorénavant gérées par une coopérative de pêcheurs.

Il y a 4 maîtres charpentiers sur ce port chargés d'entretenir ces pirogues de grande dimension.

La production est plutôt monospécifique et est dominée par l'ethmalose, la sardinelle plate et les otolithes. Le fumage est pratiqué dans les cours aux alentours du débarcadère et les pro-

duits fumés sont expédiés, tous les jours, sur les marchés avoisinants de Conakry par véhicules légers. Il n'y a pas d'autre activité de transformation notable.

Figure 8 : voir planche couleur VII-B

Débarcadère de pêche pélagique au filet tournant (Landréah, Conakry).

Noter le nombre d'embarcations qui sont toutes des flimbote motorisées. A droite de la zone de ramendage des filets tournants, dans la partie supérieure de la plage, les pirogues en réparation sont assez nombreuses. Le bâtiment à droite, qui provient d'un ancien projet de développement, a été rétrocedé à la coopérative de pêcheurs.

3.6. Les débarcadères de pêche démersale équipée de caisse à glace

Cette catégorie de ports (figure 9) se caractérise par la présence - et la dominance - du type de pêche démersale équipée de caisse à glace. A celle-ci peut cependant être associée une pêche plus traditionnelle comme celle au filet maillant dérivant ou bien une pêche plus moderne comme celle au filet maillant encerclant ou calé (figure 2).

Cette pêche démersale s'exerce à partir de *salan* motorisés équipés de caisses à glace avec un équipage de 5 à 8 marins. Les engins de pêche utilisés sont les lignes, les filets maillants calés à grandes ou très grandes mailles. Cette activité a lieu toute l'année et repose, grâce au mode de conservation pratiqué, sur des sorties de plusieurs jours, une à deux fois par semaine. Ces pirogues effectuent quelques déplacements mais il s'agit dans ce cas de vendre leur production (voir le cas de Koromandian ci-après). Les propriétaires sont généralement des armateurs qui disposent de plusieurs barques.

Trois ports seulement appartiennent à cette catégorie et sont tous localisés à proximité les uns des autres dans la région de Conakry : Boulbinet, Bonfi et Koromandian ; ce dernier port ayant la particularité d'être situé sur les îles de Loos (figure 2).

Les plus fortes concentrations de pirogues de pêche de tout le littoral sont recensées dans cette catégorie de débarcadères : Boulbinet compte 148 pirogues et Bonfi, 132. A eux trois, ces ports rassemblent près de 14 % du parc piroguier guinéen et la motorisation, de 72 %, y est élevée.

La population active de pêcheurs est la plus importante de tous les types de ports, elle atteint 493 pêcheurs en moyenne, avec un chiffre record de 744 dans le cas de Boulbinet ! Ces ports disposent tous d'un chef de port ainsi que d'une organisation syndicale.

Situés sur la frange littorale, ces débarcadères ont des rivages vaseux ou vaseux et rocheux. La surface disponible pour les activités de pêche y est réduite et constitue certainement une contrainte compte tenu de l'importance du parc piroguier. Excepté le cas de Koromandian, l'accès routier est toujours possible. Si l'activité de pêche est dominante sur le transport, notons cependant que le port de Boulbinet dispose à proximité d'une plage-débarcadère spécialisée dans le transport, très intense, des personnes et des marchandises avec les îles de Loos. Les

services d'intérêt généraux comme l'eau, l'électricité, l'éducation, la santé, sont disponibles soit sur place soit à proximité. Il en est de même pour tous les services intéressant la production halieutique (glace, entrepôt frigorifique, carburant, réparation mécanique, matériel de pêche). Seul le port de Bonfi bénéficie d'un projet de développement de la pêche.

Compte tenu de l'importance du parc piroguier, les maîtres charpentiers sont nombreux, plus de 5 sur place en moyenne.

La production est de nature plurispécifique. Les principales espèces pêchées étant, dans l'ordre de citation : les otolithes, les mâchoirons, l'ethmalose, la sardinelle, les sparidés, les mérours, les lutjanidés, les capitaines, les soles, les mulets.

L'écoulement de la production est aisé et fréquent puisque l'on trouve toujours à proximité un marché quotidien et même des sociétés de mareyage qui exportent, en frais ou en congelé, les sparidés ou serranidés pêchés par les ligneurs. Le fumage est pratiqué sur tous ces ports et les produits sont destinés aux marchés de Conakry en premier lieu mais on cite aussi la Guinée Maritime et à la Haute Guinée.

Figure 9 : voir planche couleur XI

Débarcadères de pêche démersale équipée de caisses à glace

(A/ Boulbinet, Conakry ; B/ Bonfi, Conakry).

Noter le nombre important de pirogues ainsi que celles en réparation (A). Ce sont surtout de grands salan équipés de caisses à glace. Les moteurs sont enlevés pendant le stationnement. Le rivage est plutôt vaseux et rocheux. Le port de Bonfi (B) est en cours d'aménagement par un projet de développement.

4. Discussion et Conclusion

Une des premières constatations qui s'impose à l'examen de ces résultats est que les types de pêche, identifiés sur la base des équipements et des stratégies de pêche, ne se mélangent que dans une faible mesure au sein des différents débarcadères : chaque type de pêche est plutôt associé à un type de port dont il est caractéristique et où il domine. En corollaire, la diversité des types de pêche, au niveau local, est réduite dans l'ensemble. Quelles raisons peut-on invoquer pour expliquer ce phénomène ?

On évoquera, en premier lieu, le fait que les activités de pêche soient incontestablement conditionnées par les contraintes locales comme les ressources halieutiques disponibles dans le rayon d'action des unités de pêche, les types d'environnement littoraux, les accès maritimes et routiers, les contraintes socio-économiques (main d'œuvre, écoulement de la production, disponibilité d'intrants), l'éventuelle polyactivité (agriculture et pêche) des populations. A un ensemble de contraintes particulières correspondra, assez naturellement, un type d'exercice de la pêche. Ainsi, on comprend pourquoi les pêches les plus traditionnelles et les moins exigeantes, comme la pêche artisanale démersale littorale et la pêche pélagique au filet maillant dérivant, sont effectivement celles que l'on rencontre dans les endroits les plus isolés où les contraintes à la production sont les plus fortes.

En revanche, ce rôle des contraintes locales semble insuffisant, à lui seul, dans la mesure où il ne peut nous aider à comprendre pourquoi, dans des régions aussi reculées que le cas précédent voire davantage, comme les îles Katchek ou la préfecture de Forécariah, s'exerce une pêche sensiblement plus moderne, celle motorisée au filet maillant encerclant ou calé. Elle ne nous permet pas, non plus, de comprendre pour quelles raisons à Conakry, en environnement urbain, on peut rencontrer pratiquement tous les types de débarcadères et tous les types de pêche. Pour mieux saisir cette contradiction apparente, on doit se souvenir que la pêche artisanale est un secteur en très rapide évolution (voir chapitre 3.3.5). D'importance mineure avant 1984, cette pêche prend, en 10 années, une place tout à fait significative dans la vie de tout le littoral ; l'effectif de pirogues croît de 20% entre 1989 et 1992, ce qui est considérable. Un type de pêche, totalement inexistant en 1989, s'est même développé sur cette période : la pêche artisanale démersale glacière, qui concerne en 1992 déjà 10% du parc piroguier. Nous sommes donc en présence d'un secteur extrêmement dynamique où les innovations ont la particularité de se développer de façon rapide si les conditions sont favorables. Ainsi, la situation, observée en 1992, doit être perçue comme une situation transitoire, presque fugitive avec nécessairement de fortes hétérogénéités. Dans certaines localités, les dynamiques internes du secteur sont plus fortes et plus déterminantes que les structures : il est fort vraisemblable que des ports changeront de statut prochainement.

En conclusion retenons que les contraintes locales expliquent en grande partie la physionomie de la pêche, son type et son degré de développement. En particulier, parmi ces contraintes, l'accès au site et la proximité d'un marché d'écoulement de la production sont particulièrement caractéristiques des pratiques de pêche mises en œuvre. On doit également évoquer le rôle des projets de développement dont il est question plus précisément au chapitre 3.3.5.



Bibliographie

- ◆ BENZECRI J.P., 1973. L'analyse des correspondances. Dunod, Paris.
- ◆ CHAVANCE P., BANGOURA C., DAMIANO A. et A. DIALLO, 1994. La pêche artisanale maritime guinéenne en 1992. 1. Description, types d'engin et types de pêche. Doc. scient. Cent. Nat. Sci. Halieut. Boussoura, 25 : 70 p. + annexes
- ◆ DAMIANO A., BANGOURA C., CHAVANCE P. et A. DIALLO, 1994. La pêche artisanale maritime guinéenne en 1992. 3. Répertoire descriptif des débarcadères. Doc. scient. Cent. Nat. Sci. Halieut. Boussoura, 27 : p.
- ◆ JAMBU, M. 1989. Exploration informatique et statistique des données. Collection technique et scientifique des télécommunications. Dunod. 505 p

